

Barème d'honoraires

en vigueur à compter du 1er janvier 2026

Vente / Transaction				
Montant de la vente(1)				Montant TTC(2)
de	0 €	à	40 000 €	3000 €
de	40 001 €	à	100 000 €	7%
de	100 001 €	à	200 000 €	6,5%
de	200 001 €	à	300 000 €	6%
de	300 001 €	à	400 000 €	5,5%
Au delà de 400 001 €				5%
- 20% avec le Mandat Exclusif				

En cas délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Tarification estimation: **150 €**

(1) Honoraires à la charge de l'acquéreur (2) Calculé sur le prix de la vente net vendeur. **La remise d'une note d'honoraire est obligatoire**

Vente fonds de commerce	
Honoraire sur le prix de vente	8% H.T

Location			
Habitation part locataire		Habitation part propriétaire	
Visite, dossier et rédaction du bail	8€/m²: zone non tendue 10€/m²: zone tendue 12€/m²: zone très tendue	Visite, dossier et rédaction de bail	8% du loyer annuel hors charges
Etat des lieux	3€/m²	Entremise	
		Etat des lieux	